

Messages du MSC à la réunion du Bureau et du Groupe consultatif du CSA

Point 1 de l'ordre du jour : Négociations du CSA en 2020

D'une manière générale, nous souhaitons souligner que le fait de remplacer les réunions officielles du CSA en personne visant à préparer - ou tenir - les négociations par des réunions en ligne suppose un grand risque d'exclusion en soi pour une grande partie de nos secteurs. Bien que les réunions virtuelles permettent en théorie une possibilité de participation bien plus grande, en réalité, la **nouvelle normalité mondiale est celle de l'exclusion numérique**, laquelle, il est clair, affecte plus particulièrement les personnes marginalisées et les peuples à travers le monde.

Nous comprenons les limites dues à la pandémie actuelle et, bien que nous appelions encore à la nécessité de tenir des négociations physiques, nous prendrons part à la première série de négociations virtuelles pour les Directives volontaires sur les systèmes alimentaires et la nutrition en partant du principe selon lequel les modalités virtuelles devraient tenir compte de toutes les complexités et des éléments des réunions physiques. **Les hauts niveaux de transparence, d'inclusivité et d'espace de dialogue et de débat propres au CSA qui ont été appliqués lors des négociations précédentes devraient aussi être pleinement traduits et appliqués dans cette période virtuelle.** Pour garantir cela, nous présentons une série de 7 observations spécifiques relatives aux modalités proposées :

Observations spécifiques :

- 1) Paragraphe a) de la section portant sur les modalités des négociations : Nous pensons qu'il est important, dans la lignée de ces règles, de garantir un nombre minimum d'interventions aux différents mécanismes (MSC et MSP) en fonction du temps disponible, ce qui permettra d'inclure leurs voix et leurs messages à la réunion. **Le nombre de participant-e-s et d'interventions du MSC pour les négociations virtuelles devrait être le même que pendant les négociations physiques.**
- 2) Paragraphe g) de la section portant sur les modalités des négociations : les modalités relatives à la composition du groupe des Amis du Président devraient être partagées et refléter la nécessité que le groupe des **Amis du Président soit ouvert à tous les membres et participants du CSA**, comme cela était le cas lors de toutes les précédentes négociations du CSA en personne, et devraient tenir compte de la diversité linguistique que cela pourrait impliquer.
- 3) Paragraphe h) de la section portant sur les modalités des négociations : comme indiqué dans le document, les négociations auront lieu soit virtuellement soit de manière hybride, toutes deux permettant la **connexion et la participation active des collègues des différentes régions du monde**. Les horaires de Rome doivent être ajustés à ces besoins. L'on ne peut pas s'attendre à ce que le monde s'adapte aux horaires romains ; au lieu de cela, les horaires de Rome doivent s'adapter au monde. En ce sens, un **bon compromis, acceptable pour plusieurs créneaux horaires, sont les trois heures de l'après-midi romain (de 13 à 16h, ou 14h-17h CET)**, qui rendraient les négociations plus accessibles pour les Amériques et l'Asie.
- 4) **Une journée normale de négociations prendrait la forme suivante** : une session de négociations formelles de 3 heures s'accompagnerait d'une réunion d'une heure pour la consultation interne des Groupes régionaux et des secteurs, et d'une réunion de 2 heures des Amis du Président ou du groupe d'harmonisation linguistique, qui compterait avec des services d'interprétation. Cette modalité pourrait assurer une bonne combinaison d'inclusivité, d'efficacité et d'innovation.
- 5) Par ailleurs, **et en plus de l'interprétation dans les 6 langues de l'ONU, tous les documents pour les négociations devraient être partagés dans l'ensemble des 6 langues de l'ONU au moins 1 mois à l'avance.**

- 6) La révision de la **section sur les modalités hybrides** a entraîné un format encore moins inclusif que le format virtuel. En réalité, les modalités proposées ne peuvent plus être qualifiées d'hybrides, du fait que la participation active de l'extérieur ne serait plus prévue. En ce sens :
- paragraphe d) : **1 délégué-e du MSC n'est pas acceptable. Nous demandons un minimum de 4 à 6 participant-e-s du MSC dans la salle** afin de veiller à ce que l'inclusivité des expériences précédentes (avec 10 à 30 délégué-e-s du MSC dans la salle) soit adéquatement traduite dans les circonstances actuelles.
 - Paragraphe e) : **La diffusion en direct sur Internet ne prévoit pas la modalité hybride initialement suggérée. Nous demandons que les participant-e-s puissent participer activement aux négociations par le biais de la modalité virtuelle.**
- 7) Pour les **Directives volontaires du CSA sur les systèmes alimentaires et la nutrition** : Il devrait être clair que la **base des négociations sera le document pour négociation (Draft for Negotiations)**. La dernière Matrice partagée avec le Groupe de travail à composition non limitée ne peut être considérée que comme un outil supplémentaire. Si elle est utilisée, elle devrait être traduite dans les 6 langues.

Point 2 de l'ordre du jour : Manifestation spéciale du CSA en octobre

1) Observation sur le processus :

- Nous remercions le Secrétariat du CSA d'avoir compilé la Matrice avec les propositions reçues et pour la présentation de la proposition consolidée. Nous n'avons clairement pas pu consulter nos secteurs concernant ces documents très récents. Nous saluons le fait que le Président et le Secrétariat aient appelé à fournir des suggestions, et nous avons soumis nos propositions, comme l'ont fait quelques gouvernements, ainsi que plusieurs départements de la FAO et d'autres membres du GC.
- Nous considérons qu'il est clairement nécessaire de continuer de garantir l'inclusivité du processus préparatoire à venir de ces événements hautement importants, et de placer ce dernier sous les orientations du Bureau du CSA. Nous suggérons donc de convoquer un groupe préparatoire composé de membres du GC et d'Etats-membres intéressés par accompagner le Président et le Secrétariat du CSA dans le cadre du processus de préparation ultérieur de la Manifestation spéciale du CSA. Une fois que ce groupe aura finalisé une proposition, cette dernière devra être présentée au Bureau du CSA dans le cadre d'une procédure d'approbation tacite.

Liste des réactions du MSC à la présentation du Secrétaire du CSA (sur la base de nos propositions) :

Généralités :

- **Objectifs généraux et questions directrices** pour chacune des journées
- Les objectifs et les questions directrices devraient **relier les trois journées** de manière logique et dynamique à **l'urgence d'une transformation radicale des systèmes alimentaires**, comme le suggère le rapport du HLPE sur l'exposé des faits global.
- **Les travailleurs essentiels de l'alimentation**, comme les personnes impliquées dans la petite production d'aliments et l'agriculture familiale, les travailleurs de l'agriculture et de l'alimentation, les femmes, les jeunes, les pastoralistes, les peuples autochtones, les artisans-pêcheurs et les autres **participants actifs à tous les panels** de la Manifestation spéciale du CSA.
- **L'équilibre homme-femme** dans la composition du panel est aussi importante que l'équilibre entre les régions et devrait être garanti tout au long des trois jours.

- Les voix des **Jeunes** devraient faire l'objet d'une attention spécifique. L'ensemble des membres et secteurs du CSA peuvent déployer des efforts spéciaux afin que les jeunes soient impliqués dans les préparatifs des manifestations du CSA d'octobre et puissent y intervenir.

Jour 1 :

- L'**objectif** de cette journée consisterait à :
 - a) évaluer la situation mondiale actuelle ainsi que la sécurité alimentaire et
 - b) discuter des voies en faveur de la transformation urgente vers des systèmes alimentaires durables.
 - Dans ce contexte, la FAO et le HLPE pourraient être invités à présenter le dernier **rapport du HLPE et l'édition 2020 du SOFI**.
 - Cette présentation pourrait être suivie d'un panel pour lequel nous suggérons l'inclusion d'une **Femme du MSC ou d'un-e Jeune du MSC**.
 - Il serait aussi important d'entendre le **Rapporteur spécial de l'ONU sur le droit à l'alimentation** sur le sujet de cette journée, soit comme panéliste, soit comme modérateur.

Jour 2 :

- L'**objectif** de cette journée consisterait à :
 - a) évaluer l'impact du Covid-19 sur la sécurité alimentaire et la nutrition,
 - b) partager des expériences de réponses des gouvernements, des communautés et des acteurs internationaux, et
 - c) discuter de la nécessité d'une orientation politique du CSA pour la réponse mondiale, la reprise et la résilience des systèmes alimentaires.
- En termes d'urgence, il serait important de **refléter dans le titre la crise alimentaire** qui accompagne la pandémie de Covid-19
- **La participation des Etats membres au niveau ministériel** devrait être envisagée pour cette journée-là, afin de donner de la visibilité à l'engagement de haut niveau des Etats-membres dans le soutien à une réponse politique mondiale coordonnée à cette crise.
- **Le MSC est en train d'élaborer un Rapport de synthèse mondial** concernant l'impact du Covid-19, les réponses apportées par les communautés et les secteurs, et les mesures politiques les plus efficaces qui devraient orienter les gouvernements et les acteurs internationaux dans ce type de pandémies. Intérêt pour partager ses conclusions lors de la Manifestation spéciale du CSA.

Jour 3 :

- **Objectifs :**
 - Approfondir les discussions des processus sur les systèmes alimentaires et la nutrition et les approches agroécologiques et les autres approches innovantes, tout en abordant également leurs synergies, en vue des négociations
 - Mener une discussion critique sur le processus en amont du Sommet du SG de l'ONU sur les systèmes alimentaires depuis la perspective du CSA et des sommets sur l'alimentation précédents.
 - Renforcer les voix des pays du Sud
 - Introduire la perspective des femmes rurales afin de mettre en évidence leur rôle au moment d'ouvrir la voie à des systèmes alimentaires durables
- STRUCTURE DE LA MANIFESTATION : Journée internationale de la femme rurale
Coup d'envoi montrant comment les luttes et les expériences des femmes dans l'agriculture durable et les approches agroécologiques contribueront à la transformation profonde des systèmes alimentaires.
Intervenante du secteur des petits producteurs d'aliments du Sud
- PREMIERE PARTIE DE LA SESSION – Contribution des deux processus politiques en cours du CSA à la transformation vers des systèmes alimentaires durables

- DEUXIEME PARTIE DE LA SESSION : Processus en amont du Sommet du SG de l'ONU sur les systèmes alimentaires

La discussion mènerait une **évaluation critique du processus menant au Sommet du SG de l'ONU sur les systèmes alimentaires** et l'aborderait depuis la perspective des principes qui guident le CSA réformé et de l'héritage des sommets de l'alimentation de l'ONU précédents. Dans ce contexte, il est important que la **pluralité et la diversité des opinions existantes** puissent être exprimées et qu'**un-e représentant-e du MSC soit inclus au panel**.

Panélistes **possibles**

- 2 Etats-membres du Sud
- Rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation
- MSC, MSP, OSR

Point 3 de l'ordre du jour : Proposition de plan pour l'axe de travail sur l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes

- Nous sommes ravis de voir que le processus commence, qu'un président du Groupe de travail à composition non limitée sera désigné par le Bureau demain et que l'Equipe technique spéciale sera déjà convoquée probablement en septembre.
- Nous souhaitons apporter un solide appui à la proposition consistant à tenir une réunion du Groupe à composition non limitée avant février 2021, pour veiller à ce que les membres et participants du CSA puissent donner le coup d'envoi de ce processus de manière adéquate et conformément aux règles définies, ce qui nous permettra de tirer profit de la session plénière pour approuver l'étape fondamentale du processus que constitue le Mandat. Nous sommes conscient-e-s que ceci exigera des efforts de nous tous dans une période si chargée et compliquée, mais nous pensons que le fait de commencer sur de bonnes bases et de garantir des fondements solides facilitera notre travail à l'avenir.
- En ce sens, nous souhaiterions souligner l'importance d'identifier les documents de contexte qui orienteront ce processus, du fait qu'aucun rapport du HLPE n'est prévu pour cet axe de travail et qu'un large éventail de littérature est disponible à ce sujet. L'esprit du CSA devrait être reflété, en veillant à recueillir différents types de connaissances et de preuves.

Point 4 de l'ordre du jour : Analyse des contributions reçues pour la Manifestation thématique mondiale sur le Cadre d'action pour la sécurité alimentaire et la nutrition lors des crises prolongées

Nous saluons le Rapport, qui a été élaboré avec des experts techniques du MSC et de l'Equipe technique spéciale, et saluons le travail et les efforts du Secrétariat du CSA et des autres membres de l'Equipe technique spéciale pour faciliter le processus et rédiger ce rapport. Nous n'avons rien d'autre à ajouter au rapport.

Cependant, il serait bon de souligner qu'un nombre relativement bas de soumissions a été présenté par les Etats et les OSR, ce qui montre d'une manière générale que le Cadre d'action a été quelque peu ignoré, malgré les efforts de la société civile pour le disséminer. Certaines des réponses les plus complètes ont été apportées par la société civile ; ceci montre

clairement que les personnes qui vivent en crise prolongée voient le Cadre d'action comme un instrument important.

Il pourrait être important de mentionner qu'aucun OSR ou autre organisation n'a créé une méthodologie pour mener un suivi cohérent de l'utilisation et de la mise en œuvre des Principes contenus dans le Cadre d'action.

Nous devons aussi souligner que la crise du COVID-19 a exacerbé les crises déjà existantes dans de nombreux pays, y compris à travers les énormes impacts qu'elle a eus sur le système alimentaire. Il s'agit d'un problème qui ne fera qu'aller augmentant, et nous devons garder l'applicabilité du Cadre d'action à l'esprit, au moment de discuter des réponses politiques au Covid-19.

Enfin, nous souhaiterions vous informer de notre propre processus d'élaboration d'un rapport de suivi autonome du MSC sur le Cadre d'action, qui sera présenté lors de la Manifestation thématique mondiale de février 2021.

Point 5-7 de l'ordre du jour : Aucun commentaire préparé

Point 8 de l'ordre du jour :

Le MSC aimerait vous inviter à réserver une date, pour laquelle il lance une invitation ouverte : En octobre 2020, le MSC fêtera ses 10 ans et organisera donc une grande manifestation virtuelle du MSC le lundi 12 octobre, la veille de la manifestation spéciale du CSA prévue du 13 au 15 octobre. Tous les membres et participants du CSA sont cordialement conviés à cet événement public extraordinaire. Veuillez donc réserver la date du 12 octobre !